SERMON

POUR LE DIMANCHE DES RAMEAUX.

SUR LÉS ÉCUEILS DE LA PIÉTÉ DES GRANDS.

Ecce rex tuus venit tibi mansuetus.

Voici votre roi qui vient à vous piein de douceur.

Matth. © 21, v. 5.

SIRE,

Partout ailleurs Jésus-Christ semble n'exercer qu'avec une sorte de ménagement les fonctions éclatantes de son ministère. Il se dérobe aux empressemens d'un peuple qui veut l'élever sur le trône : il choisit le sommet solitaire d'une montagne écartée, pour manifester sa gloire à trois disciples : les démons eux-mêmes, qui veulent la publier, sont forcés par ses ordres de la cacher et de la taire.

Aujourd'hui il paroît en roi, et comme un roi qui vient prendre possession de son empire. Il souffre des hommages publics; il dispose en maître de l'appareil innocent de son triomphe: dicite quia Daminus his opus habet '. Il entre dans le temple; et, par des châtiments éclatants, il rend à ce lieu sacré la majesté que l'indécence d'un trafic honteux lui avoit ôtée. Ce n'est plus cet homme qui se dérobe aux regards publics; c'est le fils de David, qui donne des lois, qui exerce une autorité suprème, et qui yeut avoir tout Jérusalem pour témoin de son zèle et de sa puissance.

Il est donc ici le modèle de la piété des grands. Les vertus privées ne leur suffisent pas; il leur faut encore les vertus publiques. Ce seroit peu de les avoir jusqu'ici exhortés à la piété: l'essentiel est de leur montrer quelle est la piété de leur état. Quoique l'Evangile propose à tous la même doctrine, il ne propose pas à tous les mêmes règles: les devoirs changent avec l'état; plus il est élevé, plus ils se multiplient; plus nos places nous rendent redevables au public, plus elles exigent des vertus publiques; et nous devenons mauvais, si nous ne sommes bons que pour nousmêmes.

Or, la piété des grands a trois écueils à

¹ Matth. c. 21, v. 3.

craindre, qui peuvent changer en vices toutes leurs vertus.

Premièrement, une piété oisive et renfermée en elle-même, qui les éloigne des soins et des devoirs publics.

Secondement, une piété foible, timide, scrupuleuse, qui jette l'indécision dans leurs entreprises et dans toute leur conduite.

Enfin, une piété crédule et bornée, facile à recevoir l'impression du préjugé, et incapable de revenir quand une fois elle l'a reçue.

C'est-à-dire, qu'il faut à la piété des grands la vigilance publique, qui fait agir : le courage et l'élévation, qui font décider et entreprendre ; enfin, ou les lumières qui empêchent d'être surpris, ou une noble docilité qui se fait une gloire de revenir, dès qu'elle a senti qu'on l'a surprise.

PREMIÈRE PARTIE.

SIRE,

La piété véritable est l'ordre de la société: elle laisse chacun à sa place, fait de l'état où Dieu nous a placés l'unique voie de notre salut; ne met pas une perfection chimérique dans des œuvres que Dieu ne demande pas de nous; ne sort pas de l'ordre de ses devoirs pour s'en faire d'étrangers, et regarde comme des vices les vertus qui ne sont pas de notre état.

Tout ce qui trouble l'harmonie publique est un excès de l'homme, et non un zèle et une perfection de la vertu. La religion désavoue les œuvres les plus saintes qu'on substitue aux devoirs, et l'on n'est rien devant Dieu quand on n'est pas ce que l'on doit être.

Il y a donc une piété, pour ainsi dire, propre de chaque état. L'homme public n'est point vertueux, s'il n'a que les vertus de l'homme privé: le prince s'égare et se perd par la même voie qui auroit sauvé le sujet; et le souverain en lui peut devenir très-criminel, tandis que l'homme est irréprochable.

Aussi le premier écueil de la piété des grands est de les retirer des soins publics, et de les renfermer en eux-mêmes. Comme l'indolence et l'amour du repos sont le vice ordinaire des grands, il devient encore plus dangereux et plus incorrigible quand ils le couvrent du prétexte de la vertu. La gloire peut réveiller quelquefois dans les grands l'assoupissement de la paresse; mais celui qui a pour principe une piété mal entendue

est en garde contre la gloire même, et ne laisse plus de ressource. Un reste d'honneur et de respect pour le public et pour la place qu'on occupe rompt souvent les charmes d'une oisiveté honteuse, et rend aux peuples le souverain qui se doif à eux; mais quand ce repos indigne est occupé par des exercices pieux, il devient à ses yeux honorable : on peut rougir d'un vice; mais on se fait honneur de ce qu'on croit une vertu.

Mais, Sire, un grand, un prince n'est pas né pour lui seul; il se doit à ses sujets. Les peuples, en l'élevant, lui ont confié la puissance et l'autorité, et se sont réservés en échange ses soins, son temps, sa vigilance. Ce n'est pas une idole qu'ils ont voulu se faire pour l'adorer, c'est un surveillant qu'ils ont mis à leur tête pour les protéger et pour les défendre : ce ne sont pas de ces divinités inutiles qui ont des yeux et ne voient point, une langue et ne parlent point, des mains et n'agissent point; ce sont de ces dieux qui les précèdent, comme parle l'Ecriture, pour les conduire et les défendre. Ce sont les peuples qui, par l'ordre de Dieu les ont faits tout ce qu'ils sont : c'est à eux à n'être ce qu'ils sont que pour les peuples. Oui, Sire, c'est le choix

de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres; c'est elle qui les éleva sur le bouclier militaire, et les proclama souverains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs; mais ils le durent originairement au consentement libre des sujets. Leur naissance seule les mit ensuite en possession du trône; mais ce furent les suffrages publics qui attachèrent d'abord ce droit et cette prérogative à leur naissance. En un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les rois n'en doivent faire usage que pour nous. Les flatteurs, Sire, vous rediront sans cesse que vous êtes le maître, et que vous n'êtes comptable à personne de vos actions. Il est vraique personne n'est en droit de vous en demander compte; mais vous vous le devez à vous-même, et, si je l'ose dire, vous le devez à la France qui vous attend, et à toute l'Europe qui vous re garde: vous êtes le maître de vos sujets; mais vous n'en aurez que le titre, si vous n'en avez pas les vertus : tout vous est permis ; mais cette licence est l'écueil de l'autorité, loin d'en être le privilége : vous pouvez négliger les soins de la royauté; mais, comme ces rois fainéans si déshonorés dans nos histoires, vous n'aurez plus qu'un vain nom de roi, des que vous n'en remplirez pas les fonctions augustes.

Quel seroit donc ce fantôme de piété qui seroit une vertu aux grands et au souverain, de craindre et d'éviter la dissipation des soins publics; de ne vaquer qu'à des pratiques religieuses, comme des hommes privés et qui n'ont à répondre que d'eux-mêmes; de se rensermer au milieu d'un petit nombre de confidents de leurs pieuses illusions, et de fuir presque la vue du reste de la terre? Sire, un prince établi pour gouverner les hommes doit connoître les hommes : le choix des sujets est la première source du bonheur public; et, pour les choisir, il faut les connoître. Nul n'est à sa place dans un état où le prince ne juge pas lui-même : le mérite est négligé, parce qu'il est, ou trop modeste pour s'empresser, ou trop noble pour devoir son élévation à des sollicitations et à des bassesses : l'intrigue supplante les plus grands talents; des hommes souples et bornés s'élèvent aux premières places, et les meilleurs sujets de meurent inutiles. Souvent un David, scul capable de sauver l'état, n'emploie sa valeur dans l'oisiveté des champs que contre des

animaux sauvages, tandis que des chess timides, esfrayés de la seule présence de Goliath, sont à la tête des armées du Seigneur. Souvent un Mardochée, dont la sidélité est même écrite dans les monuments publics, qui, par sa vigilance, a découvert autresois des complots sunestes au souverain et à l'empire, seul en état, par sa probité et par son expérience, de donner de bons conseils et d'être appelé aux premières places, rampe à la porte du palais, tandis qu'un orgueilleux Aman est à la tête de tout, et abuse de son autorité et de la consiance du maître.

Ainsi les fonctions essentielles aux grands ne sont pas la prière et la retraite. Elles doivent les préparer aux soins publics, et non les en détourner; ils doivent se sanctifier en contribuant au salut et à la félicité de leurs peuples; les grâces de leur état sont des grâces de travail, de soins, de vigilance. Quiconque leur promet, dit l'Evangile, qu'ils trouveront Jésus-Christ dans le désert, ou dans le secret de leur palais, est un faux prophète: ecce in deserto, ecce in penetralibus, nolite credere. Ils y seront seuls et livrés à eux-mêmes: Dieu n'est

¹ Matth. c. 24, v. 26.

point avec nous dans les situations qu'il ne demande pas de nous; et le calme où nous nous croyons le plus en sûreté, si la main du Seigneur ne nous y conduit et ne nous y soutient, devient lui-même le goussire qui nous voit périr sans ressource : une piété oisive et retirée ne sanctifie pas le sou-

verain, elle l'avilit et le dégrade.

Eh quoi! Sire, tandis que celui que son rang et sa naissance établissent dépositaire de l'autorité publique, se renfermeroit dans l'en ceinte d'un petit nombre de devoir pieux et secrets, les soins publics seroient abandonnés, les affaires demeureroient, les subalternes abuseroient de leur autorité, les lois céderoient la place à l'injustice et à la violence, les peuples seroient comme des brehis sans pasteur, tout l'état dans la confusion et dans le désordre! et Dieu, auteur de l'ordre public, regarderoit avec des yeux de complaisance une piété oisive qui le renverse! et les peuples, exposés à la merci des flots, n'auroient pas droit de dire à ce pilote endormi et infidèle, avec plus de raison que les disciples sur la mer ne le disoient à Jésus-Christ : Seigneur, il vous est donc indifférent que nous périssions, et notre perte ou notre salut n'est plus une affaire qui vous intéresse? Magister non ad te pertinet quia perimus :? La religion autoriseroit donc des abus que la raison e'le-même condamne!

Mais la religion elle-même n'est-elle pas nécessairement liée à l'ordre public? Elle tombe ou s'affoiblit avec lui. Les mœurs souffrent toujours de la foiblesse des lois; la confusion du gouvernement est aussi funeste à la piété des peuples qu'au bonheur des empires; le bon ordre de la société est la première base des vertus chrétiennes; l'observance des lois de l'état doit préparer les voies à celle de l'évangile. L'Eglise ne doit compter sur rien dans un empire où le gouvernement n'a rien de fixe; aussi les états où la multitude gouverne, et ceux où elle partage la puissance avec le souverain, sans cesse exposés à des révolutions, se départent aussi facilement des lois que du culte de leurs pères : les soulèvements y sont aussi impunis que les erreurs; et c'est là où l'hérésie a toujours trouvé son premier asile; elle se fortifie au milieu de la confusion des lois et de la foiblesse de l'autorité; elle doit

¹ Marc. c. 5, v. 38.

toujours sa naissance ou son progrès aux troubles et aux dissensions publiques. Les règnes les plus foibles et les plus agités ont toujours été parmi nous, comme partout ailleurs, les règnes funestes de son accroissement et de sa puissance; et dès que l'harmonie civile se dément, toute la religion ellemème chancelle.

Aussi les plus saints rois de Juda, Sire, mêloient les devoirs de la piété avec ceux de la royauté. Le pieux Josaphat, au sortir du du temple où il venoit tous les jours offrir ses vœux et ses sacrifices au Dieu de ses pères, envoyoit, dit l'Ecriture, dans toutes les villes de Juda, des hommes habiles et des prêtres éclairés, pour rétablir l'autorité des lois et la pureté du culte, que les malheurs des règnes précédents avoient fort altérées.

David lui-même, malgré ces pieux cantiques qui faisoient son occupation et ses plus chères délices, et qui instruiront jusqu'à la fin les peuples et les rois, paroissoit sans cesse à la tête de ses armées et des affaires publiques; ses yeux étoient ouverts sur tous les besoins de l'état; et, ne pouvant suffire seul à tout, il alloit chercher, jus-

qu'aux extrémités de la Judée, des hommes fidèles, pour les faire asseoir à ses côtés, et partager avec eux les soins qui environnent le tròne: oculi mei ad fideles terræ, ut sedeant mecum.

Les plus pieux rois vos prédécesseurs ont toujours été les plus appliqués à leurs peuples. Celui surtout que l'Eglise honore d'un culte public, descendoit même dans le détail des différents de ses sujets; et comme il en étoit le père, il ne dédaignoit pas d'en être l'arbitre. Jaloux des droits de sa couronne, il vouloit la transmettre à ses successeurs avec le même éclat et les mêmes prérogatives qu'il l'avoit reçue de ses pères, Il croyoit que l'innocence de la vie seule ne suffit pas au souverain, qu'il doit vivre en roi pour vivre en saint, et qu'il ne sauroit être l'homme de Dieu s'il n'est pas l'homme de ses peuples.

Il est vrai, Sire, que la piété dans les grands va quelquefois dans un autre excès. Elle les jette dans une multitude de soins et de détails inutiles; ils se croient obligés de tout voir de leurs yeux et de tout toucher de leurs mains: les plus grandes affaires les

¹ Ps. 100, v. 6.

trouvent souvent insensibles, tandis que les plus petits objets réveillent leur attention et leur zèle; ils ont les sollicitudes de l'homme privé, ils n'ont pas celles de l'homme public; ils peuvent avoir la pitié du sujet, ils n'ont pas celle du prince. Ce n'est pas à eux cependant à abandonner le gouvernail pour vaquer à des fonctions obscures qui n'intéressent pas la sûreté publique : leurs mains sont premièrement déstinées à manier ces ressorts principaux des états, qui font mouvoir toute la machine; et tout doit être grand dans la piété des grands.

SECONDE PARTIE.

Mas si l'inaction en est le premier écueil, l'incertitude et l'indécision que traîne d'ordinaire après soi une conscience timide et scrupuleuse, ne paroissent pas moins à craindre.

Ge n'est pas que je prétende autoriser ici cette sagesse profane qui fait toujours marcher les intérêts de l'état avant ceux de l'évangile; ni cette erreur commune qui ne croit pas l'exactitude des règles de l'évangile compatible avec les maximes du gouvernement et les intérêts de l'état.

Dieu qui est auteur des empires, ne l'estil pas des lois et du gouvernement? A-t-il établi des puissances qui ne puissent se soutenir que par le crime? Et les rois seroientils son ouvrage s'ils ne pouvoient régner sans que la fraude et l'injustice fussent les compagnes inséparables de leur règne? N'estce pas la justice et le jugement qui soutiennent les trônes? La loi de Dieu ne doit-elle pas être écrite sur le front du souverain, comme la première le de l'empire? et, s'il falloit toujours la violer pour maintenir la tranquillité des sociétés humaines, ou la loi de Dieu seroit fausse, ou les sociétés humaines ne seroient pas l'ouvrage de Dieu.

Quelle erreur, mes frères, de se persuader que ceux qui sont en place ne doivent pas regarder de si près à la rigidité des règles saintes; que les empires et les monarchies ne se mènent point par des maximes de religion; que la loi de Dieu est la règle du particulier, mais que les états ont une règle supérieure à la loi de Dieu même; que tout tomberoit dans la langueur et dans l'inaction, si les maximes du christianisme conduisoient les affaires publiques; et qu'il n'est pas possible d'être en même temps et l'homme de l'état et l'homme de Dieu! Quoi! mes frères, la justice, la vérité, la bonne foi, seroient funestes au gouverne-

Quoi! mes frères, la justice, la vérité, la bonne foi, seroient funestes au gouvernement des éta s et des empires! La religion, qui fait tout le bonheur et toute la sûreté des peuples et des rois, en deviendroit ellemême l'écueil! Un bras de chair soutiendroit plus sûrement les royaumes que la main de Dieu qui les a élevés! Les peuples ne pourroient devoir l'abondance et la tranquillité qu'à la fraude et à la mauvaise foi de ceux qui les gouvernent! Et les ministres des rois ne pourroient acheter que par la perte de leur salut le salut de la patrie! Quel outrage pour la religion et pour tant de bons rois qui n'ont régné heureusement que par elle!

J'avoue, Sire, que lorsque le souverain est ambitieux et médite des entreprises injustes, l'artifice et la mauvaise foi deviennent comme inévitables à ses ministres, ou pour cacher ses mauvais desseins, ou pour colorer ses injustices. Mais que le prince soit juste et craignant Dieu, la justice et la vérité suffiront alors pour soutenir un trône qu'elles-mêmes ont élevé: l'habileté de ses ministres ne sera plus que dans leur équité

et dans leur droiture : on ne donnera plus à la fraude et à la dissimulation les noms pompeux d'art de régner et de science des affaires. En un mot, donnez-moi des David et des Pharaon amis du peuple de Dieu, et ils pourront avoir des Nathan et des Joseph pour leurs ministres.

C'est donc déshonorer la religion, dit saint Augustin i, de croire qu'elle ne doit pas être consultée dans le gouvernement des républiques et des empires. Mais c'est lui faire un égal outrage de prendre dans une piété mal entendue des motifs d'indécision et d'incertitude qui entrevoient partout les apparences du mal, et qui opposent sans cesse un fantôme de religion aux entreprises les plus justes et aux maximes les plus capitales.

C'est à la sagesse humaine et corrompue à être incertaine et timide; toujours envelo; pée sous de fausses apparences, elle doit toujours craindre qu'un coup d'œil plus heureux ne la perce enfin et ne la démasque. Mais la sagesse qui vient du ciel nous rend plus décidés et plus tranquilles; on marche avec bien plus de sécurité quand on ne veut

¹ De Civitate Dei.

marcher que dans la lumière. L'homme vertueux tout seul a droit d'aller la tête levée, et de défier la prudence timide et incertaine de l'homme trompeur: une sainte fierté sied bien à la vérité.

Aussi, c'est se faire une fausse idée de la piété, de se la figurer toujours timide, foible, indécise, scrupuleuse, bornée, se faisant un crime de ses devoirs et une vertu de ses foiblesses; obligée d'agir, et n'osant entreprendre; toujours suspendue entre les intérêts publics et ses pieuses frayeurs, et ne faisant usage de la religion que pour mettre le trouble et la confusion où elle auroit dû mettre l'ordre et la règle. Ce sont là les dé fauts que les hommes mêlent souvent à la piété: mais ce ne sont pas ceux de la piété même. C'est le caractère d'un esprit foible et borné, mais ce n'est pas une suite de l'élévation et de la sagesse de la religion. En un mot, c'est l'excès de la vertu; mais la vertu finit toujours où l'excès commence.

Non, Sme, la piété véritable élève l'esprit, ennoblit le cœur, affermit le courage. On est né pour de grandes choses quand on a la force de se vaincre soi-même. L'homme de bien est capable de tout. dès qu'il a pu se mettre par la foi au-dessus de tout. C'est le hasard qui fait les héros; c'est une valeur de tous les jours qui fait le juste. Les passions peuvent nous placer bien haut, mais il n'y a que la vertu qui nous élève au-dessus de nous-mêmes.

Quel règne, Sire, plus glorieux en Israël que celui de Salomon, tandis qu'il demeura fidèle à la loi de ses pères? Quel gouvernement plus sage et plus absolu? Tous les raffinements de la politique ont-ils jamais poussé si loin l'art de régner et de conduire les peuples? Quelle gloire et quelle magnificence environnoit son trône! La piété en avilissoit-elle la majesté? Quel prince vit ja mais ses sujets plus soumis, ses voisins s'estimer plus heureux de son alliance, et des souverains à la tête des empires plus vastes ct plus puissants que le sien, avoir pour sa personne des égards et des déférences qu'ils ne devoient pas à sa couronne? Les sages des autres nations ne se regardoient-ils pas comme des insensés devant lui? ne venoiton pas des contrées les plus éloignées, admirer l'ordre et l'harmonie qui lui faisoient gouverner tous ses sujets comme un seul homme? N'est-ce pas dans les préceptes divins qu'il nous à laissés que les princes apprenuent encore tous les jours à régner? et la piété seroit-elle l'écucil du gouvernement, puisque c'est elle seule qui lui valut

la sagesse?

Heureux s'il ne sût pas sorti de ses premières voies, et si les égarements de sa vieillesse n'eussent pas flétri la gloire de son règne, et altéré le bonheur de ses sujets! Ils ne commencèrent à éprouver des charges excessives et ne cessèrent d'être heureux que lersqu'il cessa lui-même d'être fidèle à Dieu, et que, corrompu par les femmes étrangères, il ne mit plus de bornes à ses profusions et à l'oppression de ses peuples, et prépara à son fils le soulèvement qui sépara dix tribus du royaume de David, et leur donna un nouveau maitre.

Hélas! les hommes, pour excuser leurs vices, cherchent à décrier la vertu : comme elle est incommode aux passions, ils voudroient se persuader qu'elle est funeste à la conduite des états et des empires, et lui opposer l'intérêt public, pour se cacher à soimême l'intérêt personnel, qui seul en nous s'oppose à elle. La crainte du Seigneur est la seule source de la véritable sagesse; et ce qui met l'ordre dans l'homme peut scul le mettre dans les états.

TROISIÈME PARTIE.

ENFIN, lindécision et l'incertitude conduisent souvent au préjugé et à la surprise ; c'est le dernier écueil de la piété des grands.

Oui, mes frères, la piété a ses erreurs comme le vice. Plus on aime la vérité, plus tout ce qui se couvre de ses apparences peut nous séduire : la vertu simple et sincère, juge des autres par elle-même. C'est presque toujours notre propre obliquité qui nous instruit à la défiance; on est moins en garde contre la fraude et l'artifice, quand on n'a jamais fait usage que de la droiture et de la simplicité; et les justes sont plus exposés à être surpris, parce qu'ils ignorent eux-mêmes l'art de surprendre.

Mais c'est dans les grands surtout, SIRE, que la piété doit craindre les préjugés et la surprise; outre que les suites en sont plus dangereuses, c'est que nés, disoit autrefois Assuérus, plus droits et plus sincères, ils sont d'autant plus susceptibles de préjugés, qu'ils aiment moins la peine de l'examen et Lembarras de la défiance, et qu'ils trouvent plus court et plus aisé de juger sur ce qu'on leur dit, que de l'approfondir et de s'en convaincre: dum aures principum simplices, et ex sua natura alios æstimantes, callida

fraude decipiunt 1.

Et de combien de sortes de préjugés la piété dans les grands ne peut-elle pas les rendre capables! Préjugés de crédulité : c'est la piété elle-même qui ouvre souvent leurs oreilles à la malignité de la calomnie; et plus ils aiment la vertu, plus aisément on leur rend suspects de dissolution et de vices ceux qu'une basse jalousie a intérêt de perdre. Mais tout zèle qui cherche à nuire doit leur être suspect : la véritable piété, ou ne croit pas facilement le mal, ou, loin de le publier, le cache du moins et l'excuse : elle ne cherche pas à rendre son frère odieux à ses maîtres, elle ne cherche qu'à le reconcilier avec Dicu; des délations secrètes se proposent plus le renversement de la fortune d'autrui que le réglement de ses mœurs; et d'ordi naire le délateur découvre plus ses propres vices que les vices de son frère.

Préjugés de confiance : l'hypocrite prend souvent auprès d'eux la place de l'homme de bien: ils donnent aux apparences de la piété l'accès, les places, la confiance, qui n'étoient dus qu'à la piété elle-même: ils chargent de soins publics ceux qui, par leurs lumières bornées, n'étoient nés que pour vaquer aux fonctions les plus obscures. Des mœurs réglées tiennent lieu auprès d'eux des plus grands talents et des services les plus importants; et ils décrient la vertu par les faveurs même dont ils l'honorent.

Enfin, préjugés de zèle : c'est ici où les princes les plus pieux ont trouvé souvent dans leur zèle même l'écueil de leur piété. Les Constantin, les Théodose, ont vu autrefois leur amour pour l'Eglise se tourner contre l'Eglise même, et favoriser l'erreur par un zèle de la vérité. Les princes, Sire, ne doivent toucher à la religion que pour la défendre; leur zèle n'est utile à l'Eglise que lorsqu'il est demandé par les pasteurs. Les sollicitations des dépositaires de la doctrine sont les seules qui doivent avoir du crédit auprès d'eux, lorsqu'il s'agit de la doctrine elle-même; toute autre voix que la voix unanime des pasteurs doit leur être suspecte. C'est ici où ils ne doivent se réser-

¹ Esth. c. 16, v. 6.

ver que l'honneur de la protection, et leur laisser celui de la décision et du jugement. Les évêques sont leurs sujets; mais ils sont leurs pères selon la foi. Leur naissance les soumet à l'autorité du trône; mais sur les mystères de la foi, l'autorité du tròne fait gloire de se soumettre à celle de l'Eglise. Les princes n'en sont que les premiers enfants; et nos rois ont toujours regardé le titre de ses fils ainés comme le plus beau titre de la couronne. Ils n'ont point d'autre droit que de faire exécuter ses décrets, et, en s'y soumettant les premiers, donnér l'exemple de la soumission aux autres fidèles. Dès qu'ils ont voulu aller plus loin, et usurper sur la doctrine un droit réservé au sacerdoce, ils ont aigri les maux de l'Eglise, loin d'y remédier, leurs tempéraments ont été de nouvelles plaies, et ont enfanté de nouveaux excès. Toutes les conciliations inventées pour calmer les esprits rebelles et les ramener à l'unité, les ont autorisés dans leur séparation et leur révolte, et leur autorité a toujours perpétué les erreurs quand elle a voulu se mêler toute seule de les rapprocher de la vérité. Ils peuvent environner l'arche et la garder comme David; mais ce n'est pas à

eux à y porter les mains: Le trône est élevé pour être l'appui et l'asile de la doctrine sainte; mais il ne doit jamais en être la règle, ni le tribunal d'où partent ses décisions.

Hélas! si les passions et les intérêts humains n'environnoient pas le trône, sans doute la piété des souverains seroit la plus sûre ressource de l'Eglise; mais souvent, ou l'on fait agir leur religion contre leurs propres intérêts, ou l'on se sert du vain prétexte de leurs intérêts pour les faire agir contre la religion même.

Les préjugés sont donc presque inévitables à la piété des grands : mais c'est l'obstination dans le préjugé qui rend le mal plus incurable. Il ne leur est pas honteux d'avoir pu être surpris. Hélas! comment pourroient-ils s'en défendre? Tout ce qui les environne presque s'étudie à les tromper : est-il étonnant que l'attention se relâche quelquefois, et qu'ils puissent se laisser séduire? L'artifice est plus habile et plus persévérant que la défiance; il prend toutes les formes, et met à profit tous les moments : et quand tous ceux presque qui nous approchent ont intérêt que nous nous trompions, nos pré-

cautions elles-mêmes les aident souvent à

nous conduire au piège.

Mais, Sire, s'il n'est pas honteux aux princes d'être surpris, malheur inévitable à l'autorité suprême, il leur est glorieux d'avouer qu'ils ont pu l'être. Rien n'est plus grand dans le souverain que de vouloir être détrompé, et d'avoir la force de convenir soi-même de sa méprise. Assuérus ne crut point déroger à la majesté de l'empire, en déclarant, même par un édit public, que sa bonne foi avait été surprise par les artifices d'Aman. C'est un mauvais orgueil de croire qu'on ne peut avoir tort ; c'est une foiblesse de n'oser reculer, quand on sent qu'on nous a fait faire une fausse démarche. Les variations qui nous ramènent au vrai, affermissent l'autorité loin de l'affoiblir. Ce n'est pas se démentir que de revenir de sa méprise : ce n'est pas montrer aux peuples l'inconstance du gouvernement; c'est leur en étaler l'équité et la droiture. Les peuples savent assez et voient assez souvent que les souverains peuvent se tromper; mais ils voient rarement qu'il sachent se désabuser et convenir de leur méprise. Il ne faut pas craindre qu'ils respecient moins la puissance qui avoue son tort et qui se condamne elle-même; leur respect ne s'affoiblit qu'envers celle ou qui ne le connoît pas, ou qui le justifie : et dans leur esprit rien ne déshonore l'autorité que la foiblesse qui se laisse surprendre, et la mauvaise gloire qui croiroit s'avilir en convenant de son erreur et de

sa surprise.

Sire, fermez l'oreille aux mauvais conseils et aux insinuations dangereuses de l'adulation : mais comme elles se couvrent du voile du bien public, et que tôt ou tard elles trouvent accès auprès du trône, si l'inattention vous les a fait suivre, que l'intérêt seul de votre gloire, quand vous serez détrompé, vous les fasse à l'instant désavouer. Il est encore plus glorieux d'avouer sa surprise que de n'avoir pas été surpris. Rien n'est plus beau dans le souverain qui ne dépend de personne, que de vouloir toujours dépendre de la vérité. On craindra de vous en imposer, quand l'imposture et l'adulation démasquée n'aura plus à attendre que votre désaveu et votre colère. C'est l'orgueil des rois tout seul qui autorise et enhardit les adulations et les mauvais conseils; et s'il est vrai - que ce sont d'ordinaire les adulateurs qui font les mauvais rois, il est encore plus vrai que ce sont les mauvais rois qui forment et

multiplient les adulateurs.

C'est en évitant ces écueils que la piété des grands deviendra respectable, qu'ils lui rendront la gloire et la dignité que les dérisions du monde ou les foiblesses de la fausse vertu lui ont presque ôtées, et qu'on n'entendra plus se perpétuer parmi les hommes ce blasphème si injurieux à la religion: Que les princes pieux sont les moins propres à gouverner, et que la piété peut en faire de grands saints, maisqu'elle n'en fera jamais de grands rois.

Puissent ces discours licencieux, Sire, ne jamais blesser l'innocence de vos oreilles! Mais si l'adulation ose les porter un jour jusqu'au pied de votre trône, qu'il en sorte des éclairs et des foudres pour confondre ces ennemis de la religion et de votre véritable gloire! Ecoutez ces adulations impies comme des blasphèmes contre la majesté des rois, comme des outrages faits à vos plus glorieux ancètres, aux Charlemagne, aux saint Louis, à votre auguste bisaïeul. C'est par une piéte tendre et sincère qu'ils devinrent de grands rois. Leur zèle pour la religion les a encore

plus illustrés que leurs victoires. Les louanges que l'Eglise leur donnera à jamais, dureront autant que l'Eglise elle-même. Leurs grandes actions, ou auroient éte ensevelies dans la révolution des temps, ou n'eussent eu qu'un éclat vulgaire, si la piété ne les cût immortalisées.

Soyez, Sire, comme eux le défenseur de la gloire de Dieu, et il ne permettra pas que la vôtre s'efface jamais de la mémoire des hommes. Justifiez, en vous proposant ces grands modèles, que la piété ne déshonore point les rois; que les passions toutes seules avilissent le trône et dégradent le souverain; qu'on n'est pas digne de régner quand on ne règne pas sur soi-même, et que, pour être dans les âges suivants aussi grand qu'eux aux yeux des hommes, il faut avoir été comme eux fidèle à Dieu.

Grand Dieu! plus le trône est environné de piéges, plus les rois ont besoin que vous les environniez de votre protection et des secours de votre grande miséricorde. Mais plus une tendre jeunesse et une enfance délaissée à elle-même et à tous les périls de la royauté expose cet enfant auguste, plus il doit devenir l'objet de vos soins et de votre tendresse paternelle.

Armez de bonne heure l'innocence de son cœur contre les dérisions qui avilissent la piété, et contre les écueils de la piété même: donnez-lui ces vertus qui sanctifient l'homme, et qui font en même temps le grand roi: faites qu'il respecte ceux qui vous servent, et qu'il serve lui-même le Dieu de ses pères avec cette majesté qui soule peut rendre les rois respectables.

Jetez les yeux sur lui du haut du ciel, grand Dieu; et voyez ici à vos pieds cet enfant auguste et précieux, la seule ressource de la monarchie, l'enfant de l'Europe, le gage sacré de la paix des peuples et des nations. Les entrailles de votre miséricorde n'en sont-elles pas émues? Regardez-le, grand Dieu! avec les yeux et la tendresse de toute la nation.

Ecoutez la première voix de son cœur innocent, qui vous dit ici, comme autrefois un saint roi: Dieu de mes pères, regardez-moi: laissez-vous toucher de pitié à la vue des périls que mon âge et mon rang me préparent, et qui vont m'entourer de toutes parts au sortir de l'enfance : respice in me, et miserere met ¹. Soyez vous-même le défenseur de mon trône et de ma jeunesse. Conservez l'empire à l'enfant de tant de rois, et qui ne connoît pas de titre plus glorieux que d'être le premier né de vos enfants : da imperium puero tuo.

Mais que la conservation d'une couronne terrestre, grand Dieu, ne soit pas le seul de vos bienfaits. Sauvez le fils d'Adélaïde, des Blanche, des Clotilde, et de tant de pieuses princesses qui me portent encore devant vous dans leur sein comme l'enfant de leur amour et de leurs plus chères espérances: et salvum fac filium ancillæ tuæ. Et puisque l'innocence attire toujours sur elle vos regards les plus propices et les plus tendres, conservez-la moi, grand Dieu, aussi longtemps que ma couronne, afin qu'après avoir régné par vous heureusement sur la terre, je puisse régner avec vous éternellement dans le ciel. Ainsi soit-il.

¹ Ps. 85, v. 16.